



TRANSAT A.T.INC.
États financiers consolidés
31 octobre 2010 et 2009

Relations avec les investisseurs

M. Denis Pétrin

Vice président, finances et administration
et chef de la direction financière

relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers

TSX: TRZ.B, TRZ.A

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Transat A.T. inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Transat A.T. inc.** aux 31 octobre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
le 3 décembre 2010

Comptables agréés

¹ CA auditeur permis n° 13764

Transat A.T. inc.**BILANS CONSOLIDÉS**

Aux 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 4]	320 428	244 250
Débiteurs	146 944	105 349
Impôts sur les bénéfices à recevoir	4 738	25 083
Actifs d'impôts futurs [note 19]	2 895	12 860
Stocks	9 867	9 823
Frais payés d'avance	50 297	30 447
Instruments financiers dérivés [note 6]	868	6 770
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	12 554	30 578
Total de l'actif à court terme	729 218	645 712
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [note 4]	32 222	28 476
Placements dans des PCAA [note 5]	72 346	71 401
Dépôts [note 7]	29 837	12 014
Actifs d'impôts futurs [note 19]	9 650	10 454
Immobilisations corporelles [notes 8, 13 et 18]	88 376	122 911
Ecarts d'acquisition [notes 9 et 18]	112 454	113 993
Autres actifs incorporels [note 9]	50 464	46 163
Instruments financiers dérivés [note 6]	23	9 488
Placements et autres actifs [note 10]	64 868	68 891
	1 189 458	1 129 503
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	300 355	266 445
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	18 301	21 029
Impôts sur les bénéfices à payer	14 608	4 021
Passifs d'impôts futurs [note 19]	106	266
Dépôts de clients et revenus reportés	313 695	251 018
Instruments financiers dérivés [note 6]	4 116	40 243
Débeture [note 12]	—	3 156
Versements sur dette à long terme échéant à moins d'un an	13 768	24 576
Total du passif à court terme	664 949	610 754
Dette à long terme [note 13]	15 291	83 108
Provision pour remise en état des aéronefs loués	12 408	8 550
Autres passifs [note 14]	45 368	41 743
Instruments financiers dérivés [note 6]	—	50
Passifs d'impôts futurs [note 19]	12 370	17 937
	750 386	762 142
Capitaux propres		
Capital-actions [note 15]	217 604	216 236
Surplus d'apport	9 090	6 642
Bénéfices non répartis	230 703	165 096
Cumul des autres éléments du résultat étendu [notes 6 et 16]	(18 325)	(20 613)
	439 072	367 361
	1 189 458	1 129 503

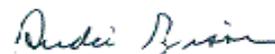
Engagements et éventualités [note 22]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration,



Jean-Marc Eustache, Administrateur



André Bisson, Administrateur

Transat A.T. inc.**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars, sauf les montants par action]

	2010	2009
	\$	\$
Revenus	3 498 877	3 545 341
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	2 047 713	2 062 626
Salaires et avantages sociaux	349 323	364 642
Carburant d'aéronefs	302 333	319 224
Commissions	155 357	177 166
Entretien d'aéronefs	85 731	89 896
Frais d'aéroports et de navigation	85 321	90 611
Loyer d'aéronefs	52 949	54 287
Autres	292 568	293 494
	3 371 295	3 451 946
	127 582	93 395
Amortissement <i>[note 17]</i>	48 662	51 155
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	2 225	4 866
Autres intérêts et frais financiers	2 359	2 679
Revenus d'intérêts	(3 036)	(4 588)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		
dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)
Gain de change sur les éléments monétaires à long terme	(1 109)	(135)
Gain sur des placements dans des PCAA <i>[note 5]</i>	(4 648)	(68)
Charge (gain) de restructuration <i>[note 18]</i>	(1 157)	11 967
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite <i>[note 10]</i>	490	(24)
	34 445	(2 415)
Bénéfice avant les postes suivants	93 137	95 810
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 19]</i>		
Exigibles	25 603	(9 531)
Futurs	(1 797)	40 447
	23 806	30 916
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	69 331	64 894
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 724)	(3 047)
Bénéfice net de l'exercice	65 607	61 847
Bénéfice de base par action <i>[note 15]</i>	1,74	1,86
Bénéfice dilué par action <i>[note 15]</i>	1,73	1,85

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Transat A.T. inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net de l'exercice	65 607	61 847
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	44 276	(39 829)
Reclassement dans les résultats	(22 191)	(92 111)
Impôts futurs	(6 564)	42 418
	15 521	(89 522)
Pertes de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à l'appréciation en date d'arrêtés des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	(13 233)	(13 214)
	2 288	(102 736)
Résultat étendu de l'exercice	67 895	(40 889)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Transat A.T. inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$	Capitaux propres \$
2010					
Solde au début de l'exercice	216 236	6 642	165 096	(20 613)	367 361
Bénéfice net de l'exercice	—	—	65 607	—	65 607
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	2 288	2 288
Émission de la trésorerie [note 15]	1 226	—	—	—	1 226
Options exercées [note 15]	142	—	—	—	142
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 15]	—	2 448	—	—	2 448
Solde à la fin de l'exercice	217 604	9 090	230 703	(18 325)	439 072

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$	Capitaux propres \$
2009					
Solde au début de l'exercice	154 198	4 619	106 188	82 123	347 128
Bénéfice net de l'exercice	—	—	61 847	—	61 847
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	(102 736)	(102 736)
Émission de la trésorerie [note 15]	61 949	—	—	—	61 949
Options exercées [note 15]	89	—	—	—	89
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 15]	—	2 023	—	—	2 023
Dividendes	—	—	(2 939)	—	(2 939)
Solde à la fin de l'exercice	216 236	6 642	165 096	(20 613)	367 361

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Transat A.T. inc.**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net de l'exercice	65 607	61 847
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds		
Amortissement	48 662	51 155
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)
Gain de change sur les éléments monétaires à long terme	(1 109)	(135)
Gain sur des placements dans des PCAA	(4 648)	6 332
Charge (gain) de restructuration	(1 157)	9 067
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'un société satellite	490	(24)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	3 724	3 047
Impôts futurs	(1 797)	40 447
Charge de retraite	2 294	2 888
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	2 448	2 023
	105 173	108 380
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	13 155	(56 833)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	1 130	(6 663)
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	(327)	350
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	119 131	45 234
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(29 002)	(28 900)
Dipositions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	2 880	—
Encaissements de placements dans des PCAA	3 703	8 062
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(3 786)	—
Contrepartie versée pour une société acquise et apport en capital dans une société satellite	(1 614)	(5 824)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(27 819)	(26 662)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	(63 479)	(22 951)
Remboursement de la dette à long terme	(16 845)	(14 972)
Produit de l'émission d'actions	1 368	62 038
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(2 078)	(2 873)
Dividendes	—	(2 939)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(81 034)	18 303
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 203)	(2 090)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	34 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	180 552	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	180 627	180 552
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés (recupérés)	(3 770)	13 518
Intérêts payés	3 177	4 492

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Transat A.T. inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

1) CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe. La société est également active dans le transport aérien, les services à valeur ajoutée offerts à destination et l'hôtellerie. Enfin, la société s'est assurée une présence dynamique dans la distribution grâce à des réseaux d'agences de voyages.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [PCAA], la provision pour remise en état des aéronefs loués, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des autres actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, les équations d'achat de participations et les soldes d'impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les différences peuvent être importantes. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, de ses filiales ainsi que ses entités à détenteurs de droits variables lorsque la société en est le principal bénéficiaire.

La société consolide les entités à détenteurs de droits variable conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 [NOC-15], «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. Cette NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux [le «principal bénéficiaire»].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Les actifs constatés à la suite de la consolidation de certaines entités à détenteurs de droits variables ne représentent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour se soustraire à des réclamations visant les actifs généraux de la société.

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sauf si autrement spécifié, sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	Durée du bail
Équipement d'aéronefs	5 à 10 ans
Équipement informatiques	3 à 7 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Équipement et mobilier de bureau	4 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Pièces de rechange durables	Utilisation
Édifice administratif	10 à 45 ans

Lors de l'acquisition d'un aéronef, une portion du coût est allouée à la sous-catégorie «entretiens majeurs», laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissages. Les aéronefs et les entretiens majeurs, inclus dans la catégorie Aéronefs, sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont capitalisés à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont constatés au résultat net lorsque ceux-ci sont engagés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition et les marques de commerces ayant une durée de vie indéfinie sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation, en deux étapes, est effectué pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition, et pour évaluer le montant de la perte de valeur de l'écart d'acquisition, le cas échéant. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape, le cas échéant, consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation à la valeur comptable de cet écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Lorsque la valeur comptable de tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation excède la juste valeur de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tel que les marques de commerce, sont également soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la valeur comptable des marques de commerce avec leur juste valeur, et une perte égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur des marques de commerce, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Logiciels	3 à 10 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

Placements et autres actifs

Les placements dans des sociétés sur lesquelles la société exerce une influence notable, mais non un contrôle ou un contrôle conjoint, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres placements sont comptabilisés au coût. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction est prise en compte dans la détermination du résultat net.

Provision pour remise en état des aéronefs loués

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté au passif sous les rubriques «Provision pour remise en état des aéronefs loués».

Conversion des devises

Établissements étrangers autonomes

La société convertit en dollars canadiens les états financiers des établissements étrangers autonomes, y compris le placement dans une société satellite à l'étranger, selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont inscrits sous un poste distinct des autres éléments du résultat étendu.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Comptes et opérations en devises

Les comptes et opérations en devises de la société y compris les comptes des établissements étrangers intégrés sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge résultant d'une opération en devise est converti en dollars canadiens au taux du change en vigueur à cette date. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en devises sont ajustés en fonction des taux de change en vigueur à cette date. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont pris en compte dans la détermination du résultat net de la période.

Rémunérations à base d'actions et autres régimes d'intéressement

La description sommaire des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 15.

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et employés, pour les attributions d'options d'achat d'actions octroyées après le 31 octobre 2003, selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options. Cette juste valeur des options à la date d'attribution est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits à l'attribution sont acquis. Toute contrepartie versée par des employés à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portées au crédit du capital-actions.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital et au régime d'incitation à l'actionnariat permanent correspondent aux actions acquises sur le marché par la société pour le bénéfice des participants aux régimes lorsque ceux-ci acquièrent des actions en vertu du régime d'actions. Ces contributions sont imputées aux résultats sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

La société comptabilise une charge en vertu du régime d'unités d'actions différées lorsque les unités sont attribuées en fonction de la juste valeur des actions à la date d'attribution. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net de la période. Pour le régime d'unités d'actions avec restrictions, la juste valeur des actions à la date d'attribution des unités est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits aux unités sont acquis. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net sur la période d'acquisition des droits aux unités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Constatation des revenus

La société constate ses revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont constatés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont constatés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : détenu à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant détenus à des fins de transaction à moins qu'ils soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace.

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats au cours de la période où ils surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif financier et du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées pour leur évaluation.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.

Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

Comptabilité de couverture et instruments financiers dérivés

La société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des devises relativement à ses dettes à long terme et à ceux liés aux paiements de contrats de location-exploitation, aux encaissements de revenus de certains voyagistes et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société désigne ses instruments financiers dérivés liés aux devises comme instruments de couverture.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état consolidés des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert.

La société conclut également, dans le cours normal de ses affaires, des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion des risques et maintenus jusqu'à leur échéance.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés comptabilisés avec les autres passifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux et sont portés en diminution de la dépense d'amortissement.

Avantages sociaux futurs

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 8,5 ans au 1^{er} novembre 2009. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

3) MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les normes IFRS.

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications par anticipation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

4) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 octobre 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 266 617 \$ [200 396 \$ au 31 octobre 2009] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente commerciale de la société avec son fournisseur de services de traitements de carte de crédit. De plus, elle inclut 86 033 \$, dont 32 222 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [72 330 \$ au 31 octobre 2009, dont 28 476 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

5) PLACEMENTS DANS DES PCAA

Restructuration

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'« accord »], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revue ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

5) PLACEMENTS DANS DES PCAA [suite]

Portefeuille

Durant l'exercice 2010, la société a encaissé des montants totalisant 3 083 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a également encaissé sa quote-part de 620 \$ des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. De plus, la société a exercé une de ses options lui permettant de rembourser un montant de 9 355 \$ du solde d'une de ses facilités de crédit à terme rotatif à partir des PCAA qui étaient adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles), ayant une valeur comptable nulle. Cette option avait initialement été présentée à sa juste valeur de 8 400 \$ et le gain initial correspondant avait été reporté et était comptabilisé en résultat net sur la durée de l'entente de crédits correspondante sous la rubrique Amortissement [voir notes 14 et 17]. Cette option était présentée à la juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés [voir note 6] à l'actif et toute variation de la juste valeur de cette option était comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. Au 31 octobre 2009, la société avait procédé à une évaluation de cette option et avait comptabilisé une augmentation de la juste valeur de cette option de 800 \$ pour porter la juste valeur à 9 200 \$ à cette date. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 118 122 \$ au 31 octobre 2010 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113 310 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 4 812 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

5) PLACEMENTS DANS DES PCAA [suite]

Valorisation

Le 31 octobre 2010, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 21 septembre 2010. Cette dernière a rehaussé la cote de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégories A-1 à « A+ » et a confirmé la cote de ceux de catégorie A-2 à « BBB-».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 1,76 % [taux moyen pondéré de 1,5 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 6,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,3 % à 41,5 % [taux moyen pondéré de 11,3 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2010, une appréciation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 4 648 \$ [une dépréciation de 5 993 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009]. Ces ajustements ne tiennent compte d'aucun montant de la quote-part de la société des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 72 346 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 45 776 \$, représentant 38,8 % de la valeur nominale de 118 122 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

5) PLACEMENTS DANS DES PCAA [suite]

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances. Cependant, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3 700 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA \$	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA \$	Placements dans des PCAA \$	Perte (gain) sur des placements dans des PCAA \$
Solde au 31 octobre 2008	143 500	(56 905)	86 595	
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(5 993)	(5 993)	5 993
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	620	620	(620)
Quote-part des montants estimés de trésorerie				(6 400)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(800)
Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	(68)
Disposition de placements dans des PCAA	(7 630)	7 630	—	—
Appréciation des placements dans des PCAA	—	4 648	4 648	(4 648)
Remboursement de capital	(3 083)	—	(3 083)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 octobre 2010 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2010	118 122	(45 776)	72 346	(4 648)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

5) PLACEMENTS DANS DES PCAA [suite]

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2010 se détaille comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA
	\$	\$	\$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(7 969)	26 446
Catégorie A-2	63 894	(25 262)	38 632
Catégorie B	11 598	(9 316)	2 282
Catégorie C	3 403	(3 112)	291
	113 310	(45 659)	67 651
MAV 3 Traditionnels	4 812	(117)	4 695
	118 122	(45 776)	72 346

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement des instruments financiers

Le classement, au 31 octobre, des instruments financiers, autres que les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se détaillent comme suit :

	Valeur comptable			Juste valeur	
	Détenus à des fins de transactions \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total \$	\$
2010					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	—	—	180 627	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	352 650	—	—	352 650	352 650
Débiteurs	—	146 944	—	146 944	146 944
Placements dans des PCAA	72 346	—	—	72 346	72 346
Dépôts	—	10 554	—	10 554	10 554
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	—	—	634	634
	606 257	157 498	—	763 755	763 755
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	—	—	300 355	300 355	300 355
Dette à long terme	—	—	29 059	29 059	29 059
Instruments financiers dérivés					
– Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	105	—	—	105	105
	105	—	329 414	329 519	329 519

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

	Valeur comptable			Juste valeur	
	Détenus à des fins de transactions \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total \$	\$
2009					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 552	—	—	180 552	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	272 726	—	—	272 726	272 726
Débiteurs	—	105 349	—	105 349	105 349
Placements dans des PCAA	71 401	—	—	71 401	71 401
Dépôts	—	10 784	—	10 784	10 784
Instruments financiers dérivés – Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 141	—	—	4 141	4 141
Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 3]	9 200	—	—	9 200	9 200
	538 020	116 133	—	654 153	654 153
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	—	—	266 445	266 445	266 445
Dette à long terme	—	—	107 684	107 684	107 684
Débiteure	—	—	3 156	3 156	3 156
Instruments financiers dérivés – Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	12 949	—	—	12 949	12 949
	12 949	—	377 285	390 234	390 234

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrences. Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie et équivalents de trésorerie ou autrement réservés, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la débenture, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

La juste valeur des placements dans des PCAA fait l'objet, à la note 5, d'une analyse détaillée relativement aux méthodes et hypothèses utilisées.

La juste valeur des dépôts se reproche de leur valeur comptable compte tenu qu'ils sont assujettis à des conditions similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Les instruments financiers dérivés sont composés essentiellement de contrats de change à terme, de contrats d'achat à terme et d'autres instruments financiers dérivés liés au carburant. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers. La juste valeur des options liées au remboursement de crédits rotatifs a été déterminée en utilisant le modèle d'option Black & Sholes et la juste valeur, au 31 octobre 2010, des PCAA sous-jacents.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

La valeur comptable des instruments financiers dérivés au 31 octobre se détaille comme suit :

	Actif	Passif
	\$	\$
2010		
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	250	4 011
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur		
Contrats de change à terme	7	—
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	105
	891	4 116
2009		
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	2 413	27 144
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur		
Contrats de change à terme	504	200
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 141	12 949
Options liées au remboursement de crédits rotatifs <i>[note 5]</i>	9 200	—
	13 341	12 949
	16 258	40 293

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau au 31 octobre :

	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1) \$	Autres données observables (niveau 2) \$	Données non observables (niveau 3) \$	Total \$
2010				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	72 346	72 346
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	634	—	634
- Contrats de change à terme	—	257	—	257
	—	891	72 346	73 237
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	105	—	105
- Contrats de change à terme	—	4 011	—	4 011
	—	4 116	—	4 116
2009				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	71 401	71 401
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	4 141	—	4 141
- Contrats de change à terme	—	2 917	—	2 917
- Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 5]	—	—	9 200	9 200
	—	7 058	80 601	87 659
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	12 949	—	12 949
- Contrats de change à terme	—	27 344	—	27 344
	—	40 293	—	40 293

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 78 310 \$ au 31 octobre 2010 [59 380 \$ au 31 octobre 2009]. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2010, environ 7 % [environ 8 % au 31 octobre 2009] des débiteurs était impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 78 % [environ 73 % au 31 octobre 2009] était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2010, ces dépôts totalisent 31 837 \$ [31 808 \$ au 31 octobre 2009]. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 10 554 \$ au 31 octobre 2010 [10 784 \$ au 31 octobre 2009] et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuves que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2010, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 13 879 \$ [14 723 \$ au 31 octobre 2009] et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2010 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties, avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats, ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux [selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)], A1 [selon Standard & Poor's] ou P1 [selon Moody's] en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA [voir note 5], la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2010.

Risque de liquidité

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers de la société au 31 octobre :

	Échéance de moins d'un an	Échéance de un à deux ans	Échéance de deux à cinq ans	Flux de trésorerie contractuels Totaux	Valeur comptable Total
2010	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	300 355	—	—	300 355	300 355
Instruments financiers dérivés	4 205	—	—	4 205	4 116
Dette à long terme	14 089	15 291	—	29 380	29 059
Total	318 649	15 291	—	333 940	333 530
	\$	\$	\$	\$	\$
2009	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	266 445	—	—	266 445	266 445
Instruments financiers dérivés	41 323	—	—	41 323	40 293
Dette à long terme	24 897	83 854	—	108 751	107 684
Débiteure	3 156	—	—	3 156	3 156
Total	335 821	83 854	—	419 675	417 578

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de marché

Risque de change

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors qu'un pourcentage négligeable des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Le tableau suivant résume la position nette, en dollars canadiens, des actifs financiers et passifs financiers de la société et de ses filiales en devises, autres que leur monnaie de mesure des états financiers, au 31 octobre, en fonction de leur monnaie de mesure des états financiers :

Actif net (Passif net) 2010	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar canadien	Autres devises	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(9 185)	—	203	(457)	(2 061)	(11 500)
Livre sterling	2 172	3 003	—	5 629	—	10 804
Dollar canadien	(28 624)	(8 518)	50	—	(313)	(37 405)
Autres devises	(276)	91	—	1	(13)	(197)
Total	(35 913)	(5 424)	253	5 173	(2 387)	(38 298)

Actif net (Passif net) 2009	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar canadien	Autres devises	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(4 168)	—	16	(1 837)	(579)	(6 568)
Livre sterling	648	7 192	—	7 326	—	15 166
Dollar canadien	(63 117)	2 628	9 199	—	361	(50 929)
Autres devises	153	213	—	(60)	(343)	(37)
Total	(66 484)	10 033	9 215	5 429	(561)	(42 368)

Le 31 octobre 2010, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec les autres devises, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 7 400 \$ [3 950 \$ au 31 octobre 2009] alors que les autres éléments du résultat étendu auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 13 000 \$ [19 700 \$ au 31 octobre 2009].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de variation des prix du carburant

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de se protéger contre les augmentations subites et importantes des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins quinze mois.

Le 31 octobre 2010, si les prix du carburant avaient varié de 10 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 2 000 \$ [7 500 \$ au 31 octobre 2009].

Au 31 octobre 2010, 18 % des besoins estimatifs de l'exercice 2011 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés au carburant [21 % des besoins estimatifs de l'exercice 2010 et 2 % des besoins estimatifs de l'exercice 2011 étaient couverts au 31 octobre 2008].

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Le 31 octobre 2010, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 1 000 \$ [800 \$ au 31 octobre 2009].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

6) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Gestion du risque de capital

Les objectifs de la société en termes de gestion du capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celle-ci afin de pouvoir poursuivre son exploitation, de fournir un rendement à ses actionnaires, de fournir des avantages à ses autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital la plus optimale possible afin de réduire le coût en capital.

La société gère sa structure de capital en fonction de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut décider de déclarer des dividendes aux actionnaires, de remettre du capital à ses actionnaires et de racheter de ses actions sur le marché ou émettre de nouvelles actions.

La société effectue le suivi de sa structure en capital en utilisant le ratio dette/équité rajusté. Ce ratio se calcule comme suit : dette nette / avoir des actionnaires. La dette nette est égale à la somme de la dette à long terme, de la débenture et des obligations en vertu de contrats de location-exploitation, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie [non détenus en fiducie ou autrement réservés] et les placements dans des PCAA.

La stratégie de la société est de maintenir un ratio dette/équité inférieur à 1. Le calcul du ratio dette/équité en date du 31 octobre se résume comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Dette nette		
Dette à long terme	29 059	107 784
Débenture	—	3 156
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation [note 22]	637 520	385 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(180 627)	(180 552)
Placements dans des PCAA	(72 346)	(71 401)
	413 606	244 196
Capitaux propres	439 072	367 361
Ratio dette / équité	94,2 %	66,5 %

Les facilités de crédit de la société sont assorties de certaines clauses restrictives incluant entre autre un ratio d'endettement et un ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios sont suivis par la direction et ensuite soumis trimestriellement au conseil d'administration de la société. Au 31 octobre 2010, la société respecte ces ratios. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

**NOTES AFFÉRENTES AUX
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

7) DÉPÔTS

	2010	2009
	\$	\$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	10 554	10 784
Dépôts auprès de fournisseurs	31 837	31 808
	42 391	42 592
Moins tranche récupérable à moins d'un an	12 554	30 578
	29 837	12 014

8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
	Coût	Amortissement	Coût	Amortissement
	\$	cumulé \$	\$	cumulé \$
Aéronefs	145 499	118 402	143 936	102 055
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	48 682	38 913	45 456	34 803
Équipement d'aéronefs	43 137	37 185	44 081	36 833
Équipement informatiques	47 617	39 500	62 507	47 868
Moteurs d'aéronefs	20 172	13 364	20 172	11 891
Équipement et mobilier de bureau	29 646	23 615	30 765	22 937
Améliorations locatives	32 937	22 846	35 178	21 586
Pièces de rechange durables	29 841	22 618	28 095	17 896
Édifices administratifs	8 518	1 230	9 700	1 110
	406 049	317 673	419 890	296 979
Moins : amortissement cumulé	317 673		296 979	
Valeur nette	88 376		122 911	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

9) ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Écarts d'acquisition

La variation des écarts d'acquisition se présente comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	113 993	124 444
Acquisition	335	—
Radiation d'écarts d'acquisition	—	(8 468)
Écart de conversion	(1 874)	(1 983)
	112 454	113 993

Le 28 octobre 2010, la société a acquis certains actifs, pour une contrepartie au comptant de 770 \$ [471 £]. Ces actifs comprennent, entre autres, une marque de commerce au montant de 220 \$ [135 £] et des listes clients au montant de 220 \$ [135 £] et d'autres passifs nets de 5 \$ [4 £]. Un écart d'acquisition de 335 \$ [205 £] a été constaté à la suite de cette opération.

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2010, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses écarts d'acquisition et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2009, à l'exception de la radiation de 8 468 \$ effectuée dans le cadre de la restructuration du réseau de distribution en France *[voir note 18]*].

Autres actifs incorporels

	2010	2009
	\$	\$
Logiciels informatiques, net de l'amortissement cumulé de 60 126 \$ [37 111 \$ en 2009]	29 306	22 432
Marques de commerce, non amortissables	14 687	15 738
Listes de clients, net de l'amortissement cumulé de 2 023 \$ [1 876 \$ en 2009]	6 471	7 993
	50 464	46 163

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2010, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2009].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

10) PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	2010	2009
	\$	\$
Placement dans Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	61 239	66 347
Frais reportés, solde non amorti	1 868	2 234
Autres placements	115	118
Divers	1 646	192
	64 868	68 891

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	66 347	68 114
Apport en capital	1 110	5 824
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette)	(490)	24
Écart de conversion	(5 728)	(7 615)
	61 239	66 347

La société détient une participation de 35 % dans CIBV, une société qui exploite cinq hôtels, situés au Mexique et en République Dominicaine. Le 6 octobre 2010, la société a effectué un apport en capital de 1 110 \$ [1 090 \$ US].

L'actionnaire majoritaire de CIBV pourrait exiger de la société qu'elle avance les fonds nécessaires au remboursement d'une des dettes à long terme de CIBV advenant que celle-ci ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus. Le montant maximal que la société pourrait devoir avancer ne peut cependant pas être supérieur à sa quote-part de 35 % de cette dette à long terme. Au 31 octobre 2010, la quote-part de la dette à long terme de la société s'élève à 8 118 \$ [7 968 \$ US].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

11) EMPRUNTS BANCAIRES

Des crédits d'exploitation totalisant 10 000 € [14 155 \$] [11 287 € [17 942 \$] en 2009] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2010 et 2009.

Pour ses opérations en Europe, la société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 13 462 € [19 055 \$] [13 050 € [20 744 \$] en 2009]. Au 31 octobre 2010, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 3 394 € [4 806 \$] [6 220 € [9 888 \$] en 2009].

12) DÉBENTURE

Le 6 avril 2004, une filiale de la société avait émis une débenture au montant de 3 156 \$ portant intérêt au taux de 6 %. La débenture a été remboursée en espèces le 6 novembre 2009, à la suite d'un amendement de l'entente initiale permettant le remboursement à cette date.

13) DETTE À LONG TERME

	2010	2009
	\$	\$
Emprunts garantis par des aéronefs au montant de 13 333 \$ US [26 667 \$ US au 31 octobre 2009], portant intérêt aux TIOL [taux interbancaire offert à Londres] majorés de 2,15 % et 3,25 % et remboursables par deux versements semestriels égaux jusqu'en août 2011	13 584	28 730
Montants utilisés en vertu des facilités de crédit à terme rotatif échéant de 2010 à 2012	15 000	77 963
Autres	475	991
	29 059	107 684
Moins versements échéant à moins d'un an	13 768	24 576
	15 291	83 108

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

13) DETTE À LONG TERME [suite]

Les versements à effectuer sur la dette à long terme au cours des deux prochains exercices sont comme suit :

	\$
2011	13 768
2012	15 291
	<hr/> 29 059 <hr/>

Au 31 octobre 2010, la société dispose d'un crédit à terme rotatif, qui a été augmenté le 9 février 2009 de 86 350 \$ à 157 000 \$ [à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA et conformément aux termes de l'entente], venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60 000 \$, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL [Taux interbancaire offert à Londres], majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Au 31 octobre 2010, ce crédit à terme rotatif n'était pas utilisé.

Au 31 octobre 2010, la société dispose d'un crédit à terme rotatif au montant de 85 805 \$, échéant en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, aux taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ce crédit à terme rotatif a porté intérêt au taux moyen de 1,28 % au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Ce crédit comporte également un mécanisme sous la forme d'option qui est effectif depuis la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA [voir note 5], qui permettra à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 47 025 \$ à partir des billets restructurés. Cette option est présentée à sa juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés à l'actif et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. La société a procédé à une évaluation de cette option en date du 31 octobre 2010 et n'a pas comptabilisé juste valeur pour cette option puisqu'elle était immatérielle à cette date.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

14) AUTRES PASSIFS

	2010	2009
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées [note 21]	18 630	17 050
Avantages incitatifs reportés	18 500	12 739
Part des actionnaires sans contrôle	8 238	7 754
Gains reportés sur options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	4 200
	45 368	41 743

Le 26 février 2010, la société a acquis, pour une contrepartie au comptant de 504 \$ [350 €], la part des actionnaires sans contrôle de Tourgreece Tourist Enterprises S.A, soit le solde des actions [10 %] qu'elle ne détenait pas.

15) CAPITAUX PROPRES

Capital-actions autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Capital-actions émis et en circulation

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2008	32 678 241	154 198
Émission de la trésorerie	5 037 547	61 949
Exercice d'options	13 011	89
Solde au 31 octobre 2009	37 728 799	216 236
Émission de la trésorerie	97 302	1 226
Exercice d'options	23 733	142
Solde au 31 octobre 2010	37 849 834	217 604

Au 31 octobre 2010, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 997 796 et à 36 852 038 [869 249 et 36 859 550 au 31 octobre 2009].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Appel public à l'épargne

Les 30 septembre et 6 octobre 2009, la société, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, avait émis un total de 4 887 500 actions à droit de vote, composées d'actions de catégorie A et de catégorie B, au prix de 13,00 \$ l'action, pour un produit brut de 63 538 \$. Le produit net tiré de ce placement, déduction faite des commissions des preneurs fermes et des frais d'émissions, s'était élevé à 60 530 \$.

Régime de droits de souscription

À l'assemblée annuelle tenue le 12 mars 2008, les actionnaires ont ratifié le régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires modifié et mis à jour le 16 janvier 2008 [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2011, à moins qu'il soit résilié avant ladite assemblée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 1 945 000 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, sous réserve de l'atteinte des critères de performance déterminés lors de chaque octroi. Le solde d'options demeurant disponible pour octroi en vertu de ce régime est de 1 492 355. Les options octroyées en 2010 peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, à raison de trois tranches de 33 1/3 % à compter de la mi-décembre de chaque année, sous réserve de l'atteinte des critères de performance établis lors de l'octroi. Dans la mesure où les critères de performance établis lors de l'octroi auront été atteints, l'exercice de toute tranche d'options non acquise au cours de l'une des trois premières années suivant la date d'octroi en raison du fait que les critères de performance établis n'ont pas été atteints peut être reporté de trois ans.

Aucun solde n'était disponible pour octroi en vertu de l'ancien régime au 31 octobre 2010. Toutefois, lors de l'annulation des options octroyées en vertu de ce régime, un certain nombre d'options deviendront disponibles pour octroi futur. Toutes les options octroyées en vertu de l'ancien régime portent sur des actions de catégorie A ou des actions de catégorie B et sont octroyées à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options attribuées dans le passé peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'attribution, pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2006, et d'un maximum de un tiers dans la deuxième année suivant l'attribution, pour les attributions subséquentes au 1^{er} novembre 2006, d'un maximum de deux tiers dans la troisième année et la totalité après le début de la quatrième année.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options en circulation :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	1 101 140	18,31	716 173	22,85
Attribuées	682 570	12,25	441 084	11,18
Exercées	(23 733)	5,99	(13 011)	6,84
Annulées	(37 675)	19,82	(43 106)	24,32
À la fin de l'exercice	1 722 302	16,04	1 101 140	18,31
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	668 680	21,45	460 744	22,35

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

2010

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2010	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2010	Prix moyen pondéré \$
3,80 à 6,99	26 987	2,0	5,35	26 987	5,35
9,90 à 15,68	1 155 500	8,9	11,91	178 537	11,88
21,36 à 28,41	416 992	6,4	21,93	340 336	22,06
37,03 à 37,25	122 823	6,6	37,24	122 820	37,24
	1 722 302		16,04	668 680	21,45

Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a attribué 682 570 [441 084 en 2009] options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants et employés clés. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	3,54 %	3,07 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	49,0 %	45,4 %
Rendement de l'action	—	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	5,02 \$	6,10 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 448 \$ [2 023 \$ en 2009] relativement à son régime d'options d'achat d'actions. Aucun montant n'a été comptabilisé au capital-actions à la suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice [nil en 2009].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Régime d'achat d'actions

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2010, la société était autorisée à émettre un maximum de 263 192 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 97 302 actions de catégorie B [150 047 actions de catégorie B en 2009] pour un montant de 1 226 \$ [1 419 \$ en 2009] en vertu du régime d'achat d'actions.

Régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque employé admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant entre 20 % à 60 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 5 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au cadre admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société.

Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par l'employé en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 153 \$ [186 \$ en 2009] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Régime d'incitation à l'actionnariat permanent

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société. Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par le participant en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 234 \$ [247 \$ en 2009] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat permanent.

Régime d'unités d'actions différées

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des hauts dirigeants et dans le cadres du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants. En vertu des ces régimes, chaque haut dirigeant admissible ou administrateur indépendant reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAD. Les UAD sont rachetées par la société lorsqu'un haut dirigeant ou un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAD.

Au 31 octobre 2010, le nombre d'UAD attribué s'élevait à 55 387 [55 455 au 31 octobre 2009]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 99 \$ [307 \$ en 2009] relativement à son régime d'unités d'actions différées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Régime d'unités d'actions avec restrictions

Des unités d'actions avec restrictions [«UAR»] sont attribuées annuellement dans le cadre du régime d'unités d'actions avec restrictions aux employés admissibles. En vertu de ce régime, chaque employé admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAR. La valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAR. Les droits rattachés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans. Lorsqu'acquises, les UAR sont immédiatement rachetées par la société, sous réserve de certaines conditions et certaines clauses de performances financières de la société. Aux fins du rachat d'UAR, la valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAR.

Au 31 octobre 2010, le nombre d'UAR attribué s'élevait à 418 841 [373 678 au 31 octobre 2009]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 1 121 \$ [90 \$ en 2009] relativement à son régime d'unités d'actions avec restrictions.

Résultat par action

Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action ont été calculés comme suit :

[en milliers, sauf les montants par action]	2010	2009
	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	65 607	61 847
Intérêts sur la débenture pouvant être réglées en actions à droit de vote	—	131
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	65 607	61 978
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	37 796	33 168
Effet des titres dilutifs		
Débenture pouvant être réglée en actions à droit de vote	—	288
Options d'achat d'actions	197	29
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation rajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	37 993	33 485
Bénéfice de base par action	1,74	1,86
Bénéfice dilué par action	1,73	1,85

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

15) CAPITAUX PROPRES [suite]

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, 570 292 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, 1 008 140 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

16) CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion reportés	Cumul des autres éléments du résultat étendu
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2008	72 479	9 644	82 123
Variation au cours de l'exercice	(89 522)	(13 214)	(102 736)
Solde au 31 octobre 2009	(17 043)	(3 570)	(20 613)
Variation au cours de l'exercice	15 521	(13 233)	2 288
Solde au 31 octobre 2010	(1 522)	(16 803)	(18 325)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

17) AMORTISSEMENT

	2010	2009
	\$	\$
Immobilisations corporelles	41 582	45 008
Actifs incorporels amortissables	12 047	10 822
Autres actifs	433	974
Avantages incitatifs reportés	(1 200)	(1 449)
Options liées au remboursement de crédits rotatifs <i>[notes 5]</i>	(4 200)	(4 200)
	48 662	51 155

18) CHARGE (GAIN) DE RESTRUCTURATION

Le 24 septembre 2009, la société a annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à son réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles ont entraîné la fermeture d'un centre administratif et de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. Au cours de l'exercice terminé au 31 octobre 2009, la société a constaté une charge de restructuration de 11 967 \$. Cette charge comprenait des charges monétaires de 2 900 \$, principalement composée de prestations de cessation d'emploi, une charge pour dépréciation d'actifs de 599 \$ ainsi qu'une radiation de 8 468 \$ des écarts d'acquisition après avoir soumis les actifs et écarts d'acquisition des agences visées par la restructuration à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2009, le solde des immobilisations corporelles *[voir note 8]* comprend des actifs destinés à être vendus d'une valeur comptable nette de 1 050 \$, relativement au plan de restructuration.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a enregistré un gain sur la disposition d'actifs destinés à être vendus liés à la restructuration de 1 157 \$. Ce gain est principalement constitué de gain réalisé sur la cession d'agences pour lesquelles aucune charge de restructuration n'avait été comptabilisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

19) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2010		2009	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	28 003	30,1	29 605	30,9
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	(3 163)	(3,4)	(3 101)	(3,2)
Éléments non déductibles (non imposables)	(556)	(0,6)	4 499	4,7
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	(1 919)	(2,1)	(2 366)	(2,5)
Économies fiscales non comptabilisées	264	0,3	—	—
Ajustement d'exercices antérieurs	1 394	1,5	1 201	1,2
Incidence découlant de changements de taux	(121)	(0,1)	—	—
Incidence découlant d'écarts de taux sur les éléments temporaires	209	0,2	(1 368)	(1,4)
Provision pour moins-value	(30)	0,0	1 690	1,8
Autres	(275)	(0,3)	756	0,8
	23 806	25,6	30 916	32,3

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

19) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Impôts futurs		
Pertes reportées et autres déductions fiscales	3 482	8 139
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(15 183)	(19 799)
Réserves et provisions non déductibles	17 549	21 391
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu et aux instruments financiers dérivés	465	8 580
Autres	(917)	(860)
Total des impôts futurs	5 396	17 451
Provision pour moins-value	(5 327)	(12 340)
Actifs d'impôts futurs nets	69	5 111
Actifs d'impôts futurs à court terme	2 895	12 860
Actifs d'impôts futurs à long terme	9 650	10 454
Passifs d'impôts futurs à court terme	(106)	(266)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(12 370)	(17 937)
Actifs d'impôts futurs nets	69	5 111

Au 31 octobre 2010, les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres déductions fiscales pour lesquels une moins-value a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales au Canada et dans les Caraïbes, totalisaient respectivement 519 \$ [2 401 \$ au 31 octobre 2009] et 8 556 MXP (669 \$) [Nil au 31 octobre 2009]. Au 31 octobre 2010, il ne subsiste plus de pertes à reporter prospectivement autres qu'en capital en Europe pour lesquelles une moins-value a été comptabilisée [17 102 € (27 186 \$) au 31 octobre 2009].

De ces pertes et déductions, un montant de 519 \$ vient à échéance au cours des années 2026 et subséquentes et un montant de 8 556 MXP (669 \$) vient à échéance au cours de l'année 2020. Concernant les pertes à reporter de l'Europe totalisant 17 102 € (27 186 \$) au 31 octobre 2009, le solde inutilisé de 14 376 € (20 350 \$) est venu à échéance au cours de l'année.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

20) OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Dépenses d'exploitation effectuées auprès d'une société satellite	13 283	18 055

21) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. Ces ententes prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Ces ententes de retraite ne sont pas capitalisées, cependant, afin de garantir ses obligations, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 27 976 \$ [voir note 13]. La société mesure l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre de chaque exercice à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées :

	2010	2009
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	20 674	15 414
Coût des services rendus	774	768
Coût des modifications	293	320
Intérêts débiteurs	1 222	1 219
Prestations versées	(715)	(100)
Perte actuarielle sur l'obligation	3 077	3 053
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	25 325	20 674

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

21) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation du régime de retraite et des montants inscrits au bilan sous la rubrique «autres passifs» :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs du régime à la juste valeur	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	25 325	20 674
Déficit du régime	25 325	20 674
Coût non amorti des services passés	1 058	980
Perte actuarielle nette non amortie	5 637	2 644
Passif au titre des prestations constituées	18 630	17 050

Le tableau suivant présente les composantes du coût du régime de retraite :

	2010	2009
	\$	\$
Coût des services rendus	774	768
Intérêts débiteurs	1 222	1 219
Amortissement du coût des services passés	214	901
Amortissement de la perte actuarielle nette	84	—
Charge de retraite	2 294	2 888

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer l'obligation de la société au titre des prestations constituées et la charge de retraite de la société étaient comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,75	5,75
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00
Charge de retraite		
Taux d'actualisation	5,75	7,25
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

22) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société en vertu d'ententes avec des fournisseurs s'élèvent à 272 334 \$ alors que ceux en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, à des immeubles, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 637 520 \$. Ces engagements totalisent 909 853 \$ et se répartissent comme suit : 204 104 \$, 475 716 \$ [466 938 \$ US], 225 063 \$ [158 999 €] et 4 970 \$ [3 045 £].

Les versements annuels à effectuer en vertu de ces engagements au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	<u>\$</u>
2011	268 943
2012	148 678
2013	129 020
2014	94 387
2015	<u>60 614</u>

- b) En 2012, l'actionnaire minoritaire de la filiale Jonview Canada Inc., qui est également un actionnaire de la société, pourra exiger que la société achète les actions qu'il détient dans Jonview Canada Inc. à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) Les actionnaires minoritaires de la filiale Travel Superstore Inc. pourraient exiger, entre 2011 et 2015, que la société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces.
- d) Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.
- e) L'actionnaire minoritaire de la filiale Trafictours Canada Inc. pourrait exiger, selon certaines circonstances, que la société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix égale à une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

23) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12, 13 et 20 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2010, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 467 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

23) GARANTIES [suite]

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2010, le montant total de ces garanties s'élevait à 957 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2010, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Facilité de cautionnement

Depuis le 5 mai 2010, la société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50 000 \$. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2010, cette facilité n'était pas utilisée.

24) INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique	Europe	Total
	\$	\$	\$
2010			
Revenus provenant de tiers	2 567 983	930 894	3 498 877
Dépenses d'exploitation	2 480 817	890 478	3 371 295
	87 166	40 416	127 582
2009			
Revenus provenant de tiers	2 552 348	992 993	3 545 341
Dépenses d'exploitation	2 482 744	969 202	3 451 946
	69 604	23 791	93 395

**NOTES AFFÉRENTES AUX
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

24) INFORMATIONS SECTORIELLES [suite]

	Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Canada	2 532 147	2 513 216	147 247	173 167
France	666 004	776 742	57 587	59 129
Royaume-Uni	248 245	199 159	34 517	38 079
Autres	52 481	56 224	11 943	12 692
	3 498 877	3 545 341	251 294	283 067

⁽¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.